

## COMMUNIQUE DE PRESSE

La Roche-sur-Yon, le 11 juin 2020

### **Point de situation sur la ressource en eau en Vendée**

La baisse des températures conjuguée aux épisodes pluvieux a permis de stabiliser la situation des cours d'eau. À noter toutefois le passage de la zone d'alerte Boulogne en crise.

Les niveaux de nappes souterraines demeurent corrects, avec toutefois un premier franchissement de seuil d'alerte pour la nappe Autize.

La situation de la ressource en eau potable reste confortable, les barrages de stockage sont remplis à 94%.

Au vu de la situation des milieux, le préfet de la Vendée a décidé de renforcer les mesures de limitation comme suit :

Eau potable : aucune limitation sur l'utilisation d'eau potable n'est en vigueur.

Nappes souterraines : gestion collective des prélèvements pour l'irrigation agricole via le protocole de gestion de l'EPMP (Etablissement public du Marais poitevin) , à partir du lundi 15 juin 2020.

Cours d'eau :

- Secteur Marais Breton non réalimenté et Secteur Logne-Boulogne : interdiction totale de tout prélèvement dans les eaux superficielles, à partir du jeudi 11 juin 2020 ;
- Secteurs Vie-Jaunay, Côtiers Vendéens et Marais Breton réalimenté : restriction horaire avec interdiction de prélèvement dans les eaux superficielles tous les jours, de 8h00 à 20h00, depuis le jeudi 4 juin 2020 ;
- Secteur Autize Superficiel : gestion collective des prélèvements pour l'irrigation agricole via le protocole de gestion de l'EPMP, depuis le lundi 8 juin 2020 ;
- Secteurs Vendée et Lay superficiel (hors secteur réalimenté) : auto-limitation des prélèvements d'eaux superficielles, depuis le lundi 8 juin 2020.

**Le préfet de la Vendée invite chaque utilisateur d'eau à être vigilant et agir afin de maîtriser sa consommation.**

**Service départemental  
de la communication interministérielle**

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16  
Mél. : [pref-communication@vendee.gouv.fr](mailto:pref-communication@vendee.gouv.fr)  
[www.vendee.gouv.fr](http://www.vendee.gouv.fr) - [@PrefetVendee](https://www.facebook.com/PrefetVendee) - [@prefetvendee](https://www.instagram.com/prefetvendee)

29 rue Delille  
85000 La Roche-sur-Yon